JUILLET 2010

Le Petit Livronnais

Le mot du maire

Nous venons d'achever deux ans de mandat durant lesquels nous avons travaillé en équipe pour vous proposer des projets améliorant la vie dans notre village : voirie, salle des fêtes rénovée et de nombreuses autres tâches que nous traitons au quotidien. De nouveaux projets sont à l'étude, notamment à l'église sous réserve de l'obtention de subventions, au cimetière avec une réfection de l'allée centrale et du mur d'enceinte ainsi qu'un columbarium et enfin, une rénovation des abords du monument Bernès-Cambot.

Les jeunes de Livron nous ayant fait part de leur souhait d'avoir un lieu pour se réunir, la commission animation et moi-même les avons rencontrés. Un accord a été trouvé pour mettre à leur disposition le local situé sur le terrain de pétanque, un règlement intérieur est en cours de préparation et sera validé et signé par les différentes parties.

Une nouvelle association vient de naître : Convergence. Nous lui souhaitons la bienvenue et tous nos vœux de réussite et longévité. Nous collaborons avec elle comme nous le faisons avec toutes les associations du village. J'invite les personnes désirant s'investir dans la vie de la commune à y adhérer.

Parlons de choses moins agréables mais néanmoins réelles. Depuis le début de l'année nous constatons que des faits regrettables se produisent dans le village sur le domaine public. Tout d'abord, l'équipe municipale s'est de nouveau investi cette année pour améliorer le cadre de vie communal en fleurissant le pont de l'Ousse et la mairie. Malheureusement des personnes malveillantes sabotent ce travail (disparition de jardinières et vol de matériel au cimetière), nous déplorons ces comportements mais nous ne nous laisserons pas décourager.

Autre souci, la commission voirie se trouve confrontée à des problèmes sur les chemins ruraux, elle travaille actuellement afin de régler au mieux ce sujet.

Comme vous le lirez dans ce bulletin, notre école a obtenu un poste d'enseignant supplémentaire pour la prochaine rentrée, ce qui améliorera les conditions de travail pour les enfants et leurs institutrices.

S'il vous arrive de naviguer sur la « toile », n'hésitez pas à visiter régulièrement le site internet **www.livron.fr**, vous y trouverez toutes les informations utiles et de nombreuses photos.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous souhaite de très bonnes vacances.

Le maire,

Jean-Pierre FOURCADE

Les brèves

Congés mairie

La mairie sera fermée le vendredi 16 juillet et du 9 au 23 août inclus.

Composteurs

Nous vous rappelons que vous pouvez toujours obtenir un composteur si vous ne l'avez pas encore fait. Votre demande doit être effectuée en mairie.

Recensement militaire

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser à 16 ans.

Vous devez vous présenter personnellement à la mairie de votre domicile. Si vous ne pouvez pas faire ces démarches personnellement, elles peuvent être accomplies par votre représentant légal (parents, tuteur…) si vous êtes mineur.

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- Une pièce d'identité,
- Le livret de famille,
- Un justificatif de domicile.

Le maire vous délivrera une attestation de recensement. Celle-ci devra être précieusement conservée.

Modification de signalisation

Pour des raisons de sécurité, un changement de signalisation a été opéré à l'intersection du chemin de la Côte de Capsus et du chemin Sentourens (près du restaurant Le Lapin des Iles).

Deux panneaux « Cédez le passage » sont placés sur le chemin de la Côte de Capsus dans les deux sens de circulation.

Coût du car de ramassage

Le Conseil Général assure le transport scolaire vers les collèges et lycées et facture à la commune un montant de 70 euros par enfant utilisant ce service. Pour l'année scolaire écoulée, il y a eu 32 élèves concernés pour la commune de Livron, soit un coût total de 2240 euros.

L'été des enfants à la Cyber-Base de Ger

Des ateliers informatiques sont proposés par la CCOG à la Cyber-Base tout l'été, si votre enfant est intéressé, vous pouvez contacter Victoria Brun au 06 08 57 34 81, ou à l'adresse mail : cyberbasepiemont@orange.fr.

Ecole : des changements pour la rentrée de 2010

Depuis plusieurs années les effectifs du RPI Hours-Livron sont importants, la rentrée prochaine le nombre d'élèves inscrits à ce jour est de 55 élèves. Grâce à une mobilisation des enseignants, des élus, des délégués des Parents d'Elèves, l'Inspection d'Académie a répondu favorablement à notre demande d'un poste supplémentaire d'enseignant. Ce poste n'étant pas une création mais un renfort pour la rentrée 2010-2011 du fait du nombre d'élèves, le Conseil Municipal apportera quelques modifications à l'organisation des locaux actuels.

A Livron, les maternelles resteront dans la même classe et la cantine actuelle sera transformée en salle de cours pour les CP-CE1. Les CE2, CM1 et CM2 resteront à Hours. Cette nouvelle répartition permettra d'avoir des effectifs plus « allégés » (16 maternelles, 15 CP-CE1 et 24 CE2-CM1-CM2). La garderie sera maintenue sur Livron dans les salles de classe. Les repas seront servis dans la salle des fêtes.

Une réunion d'information destinée aux parents d'élèves a été organisée par les Maires de Hours et Livron le 10 mai. La municipalité et le SIVU vont dès les premiers jours de vacances, réaliser les aménagements nécessaires pour accueillir dans les meilleures conditions la nouvelle enseignante, Madame Laure Gratia.

Les travaux

Récapitulatif des dépenses Salle des Fêtes

Entreprises	Corps de métiers	Montant TTC
Minvielle & Cie	maçonnerie	13 832,05
Minvielle & Cie	carrelage	29 077,15
Serem	mobilier	5 691,05
Bidau	électricité	4 440,56
Sovil	plafond	3 749,17
Bearn Confort Isolation	menuiseries	17 167,06
Bouzet	peinture	3 202,91
Cazayous	plomberie	4 180,02
Pyrénées Façades	crépi	12 079,60
	Montant TTC	**93 419,57**

Deux subventions on été obtenues pour réaliser ces travaux, dont 23 433 euros du Conseil Général, et 14 028,31 euros DGE (Dotation Globale d'Equipement).

Voirie et cours d'eau

Le chemin de la Côte de Capbat a été revêtu d'un enrobé en partant du pont de l'église jusqu'à chez Monsieur et Madame Andreü, pour un montant de 26 551,68 € TTC, dont une subvention de 11 100 euros attribuée par le Conseil Général.

Le Syndicat Hydraulique du Bassin de l'Ousse a également effectué des travaux à la demande de la commune, avec un nettoyage des bords de la rivière à la suite des travaux de l'année 2009, en partant de chez Monsieur et Madame Belliard jusqu'à la station d'épuration.

Pour rappel, seul le syndicat est autorisé à pénétrer dans le cours d'eau, toute infraction est passible d'une amende.

Vous trouverez, joint à ce bulletin, un rappel de Monsieur Pierre Sabin, Président du syndicat, concernant les obligations des riverains de l'Ousse pour l'entretien des berges.

Prochains travaux

Après la salle des fêtes, nous envisageons de réaliser des travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite à l'église avec une rampe d'accès à la sortie de la porte latérale et l'installation de nouvelles portes, s'ouvrant vers l'extérieur, répondant aux normes actuelles de sécurité et d'accessibilité.

Nous souhaitons aussi faire quelques travaux de rénovation d'une partie des murs intérieurs et du dessous de la tribune.

Les premiers devis ont été étudiés, les demandes de subvention sont en cours. Nous arrêterons le projet définitif dès que le plan de financement sera finalisé.

Les infos pratiques

Sacs poubelles

Le conseil communautaire de la CCOG a tranché : les sacs poubelles ne seront plus fournis aux usagers dès cette année.

Ils étaient acheté avec le budget de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) et le montant de la contribution pour chaque foyer était fonction de la valeur locative du logement. Aujourd'hui, il parait plus juste que chacun puisse acheter le volume de sacs adapté à sa propre consommation. Les « bons » trieurs, les adeptes du compostage et les militants du « zéro » emballage feront des économies sur leurs achats de sacs.

Opération tranquillité vacances

Si vous vous absentez pendant les mois de juillet et août 2010, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de la gendarmerie en remplissant un simple formulaire.

Info canicule

En cas de malaise ou de coup de chaleur, composez le 0800066666, numéro national canicule, ou le 15 SAMU, ou le 05 59 13 30 90 Pôle Gérontologique de Nay.

Avant les fortes chaleurs, équipez-vous du matériel nécessaire (brumisateur, glace, thermomètre), vérifiez votre poids de base et prévenez vos voisins si vous êtes seul.

Pendant les fortes chaleurs, mettez des vêtements amples en coton clair, couvrez votre tête ; la nuit ouvrez vos fenêtres. Pour vous rafraichir, humidifiez les parties découvertes de votre corps, votre bouche et vos rideaux et utilisez un ventilateur ou un éventail. N'oubliez pas de boire régulièrement de façon répartie sur la journée, mangez des fruits et des légumes riches en eau ainsi que des yaourts.

En cas de complications, gardez près de vous les numéros de téléphone importants, soulevez vos jambes, contrôlez votre poids et contactez votre médecin si vous avez maigri ou si vous avez de la fièvre ; utilisez des pains de glace, faites couler de l'eau sur vos poignets. Ne faites pas d'automédication.

Infos juridiques gratuites

ADIL 64 : Association Départementale d'Information sur le Logement, 7 rue Camy, 64000 PAU, 05 59 02 26 26.

Infodroits : Information juridique généraliste sur Pau et son agglomération, 11 avenue Maréchal Foch, 64000 PAU, 05 59 83 87 91.

Permanences des avocats :

- à Pau au Palais de Justice, les lundis et jeudis de 16h à 18h, et sur rendez-vous les lundis, mardis et jeudis de 13h à 13h45,
- à Nay au Centre Multi services, sur rendez-vous de 14h40 à 16h40 les 1er et 3ème vendredis de chaque mois (05 59 13 02 70).

Permanences des notaires :

- à Pau, à la Chambre Interdépartementale des notaires, le mercredi sur rendez-vous, 05 59 80 33 18,
- à Morlaàs une permanence mensuelle en mairie (se renseigner au 05 59 98 07 65).

La parole aux associations

CONVERGENCE

Association effective depuis le début de l'année 2010, elle a été créée à l'initiative de Livronnais qui souhaitent s'impliquer dans la vie du village.

La motivation est là, l'association porte bien son nom « Convergence ». Ce nom démontre la volonté de créer des liens entre les Livronnais et de faire apprécier la vie à Livron en participant aux divers animations (action sociale, environnementale, culturelle, sportive et de loisirs).

Dans cette aventure, il y a bien sûr des fédérateurs (Gérard Schneider, président ; Marc Doumengès et Jean-Pierre Sarrabère, vice-présidents ; Anne Frutos, trésorière et Yannick Juen, secrétaire) et des adhérents ayant répondu présent dès le début. Toute l'équipe de Convergence est bien là. Si vous souhaitez la rejoindre, votre adhésion à notre groupe est encore possible.

Il y a toujours besoin de personnes prêtes à s'impliquer en apportant suivant leur possibilité, un peu de leur temps, des idées, des projets, des souhaits, des améliorations de toute sorte.

La sortie « Journée Détente » organisée par l'équipe de l'association le samedi 5 juin 2010 à Saint-Jean Pied de Port et Arnéguy (Espagne) ayant été une ballade appréciée par tous ceux présents à ce voyage, elle sera rééditée dans le futur. Si cela vous tente faites nous vos propositions, elles seront prises en compte.

D'autres animations de toutes sortes sont déjà prévues d'ici la fin de l'année 2010 :

- 19 septembre 2010 « Vide-Grenier »,
- 31 décembre 2010 « Réveillon de la Saint-Sylvestre ».

Le président, Gérard Schneider

APE

L'association des Parents d'Elèves Hours / Livron dresse un bilan positif pour l'année 2009 – 2010.

Les différentes animations mises en place, le loto, le carnaval, la soirée paëlla, la vente de gâteaux, la soirée blues et la fête de la musique ont rapporté quelques bénéfices qui ont permis aux élèves des deux écoles de partir sur le site de Brassempouy (site préhistorique) le 28 juin dernier.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de ces animations.

L'APE vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez vous à la rentrée.

La secrétaire, Murielle Couturier

Jours après jours à Livron

Etat-civil

Naissances : **Juliette EIHERAMOUNO,** née le 17 janvier 2010

Timéo JUEN, né le 3 février 2010

Angel DOUMENGES, né le 26 avril 2O10

Décès : **Jean-Michel LAHOURCADE,** décédé le 13 février 2010

Catherine SCHNEIDER, décédée le 7 mars 2010

Le repas des ainés

Le dernier dimanche de ce mois d'avril fut l'occasion pour nos aînés de se retrouver autour d'un bon repas offert par le Centre Communal d'Action Sociale .

En effet, à l'invitation du CCAS, toutes les personnes de 60 ans et plus, accompagnées de leurs conjoints se sont retrouvées à la salle des fêtes.

Monsieur Begbeider, traiteur à Boeil-Bezing, a concocté un repas apprécié de tous.

Monsieur le Maire a offert le champagne à la fin du repas et a remercié dans son discours l'équipe du traiteur ainsi que tous les membres du CCAS qui ont travaillé à la préparation de cette journée.

Un merci particulier à Marcel Poueyo et Gérard Schneider pour les inscriptions, ainsi qu'à Josette Magendie et Raymonde Rigabert pour le fleurissement des tables et de la salle.

Les adjoints ont offert un bouquet de fleurs à Lucie Martine, du chocolat et une bouteille à Urbain Sarrabère, qui sont nos deux doyens. Tous les participants à ce repas ont reçu, des fleurs pour les dames et des chocolats en forme de piment pour les messieurs.

Monsieur le Maire a tenu à rendre visite aux personnes ne pouvant se déplacer avec une attention particulière pour chacune.

L'après-midi s'est terminée en chanson et tous se retrouveront l'année prochaine !

Carnaval

Le vendredi 19 mars, l'Association des Parents d'Elèves Hours / Livron a organisé le carnaval des deux écoles.

Pour débuter cette soirée, les enfants ont défilé dans les rues de Livron, accompagnés de Monsieur Carnaval et de Benoit Courjault (Président de l'APE) au tambour.

Le géant de papier a ensuite été brûlé pour le plus grand bonheur des petits et des grands !

Puis rendez-vous à la salle des fêtes, pour la paëlla cuisinée par le traiteur et servie par les parents d'élèves.

Thierry Cohou a ensuite fait danser et chanter tout ce petit monde, grâce au karaoké, tard dans la nuit.

Commémorations du 8 mai: honneur à Mr Vincent Mazou

Les commémorations du 8 mai 1945, célébrant la fin de la Seconde Guerre mondiale, ont revêtu un caractère particulier cette année à Livron.

Après le dépôt de la gerbe au monument aux morts et le chant de la Marseillaise par les enfants du RPI Hours / Livron, la population était invitée à se rendre au monument Bernes-Cambot ou Madame Stéphanie Pétriacq a déposé la gerbe.

Comme annoncé par le correspondant défense, Fabien Minvielle, l'Office National des Anciens Combattants a souhaité remettre un diplôme d'honneur à Monsieur Vincent Mazou pour son engagement durant la guerre de 1939-1945, à l'occasion du 70ème anniversaire des combats de 1940 et de l'appel du 18 juin.

C'est avec émotion que Vincent a reçu ce diplôme par deux des enfants de l'école : Alice Mazquiaran et Sarah Doumengès. Il a ensuite prononcé un discours devant les livronnais venus nombreux pour cette occasion, en remerciant Hubert Falco, Sécretaire d'Etat des Anciens Combattants, Monsieur le Maire de Livron Jean-Pierre Fourcade, ainsi que le maire de l'année 1948, Monsieur Urbain Sarrabère, qui a marié Vincent le 8 mai. Un jour doublement important donc puisque Monsieur et Madame Mazou fêtaient leurs 62 ans de mariage !

Nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur et de paisibles retraites dans ce village de Livron que Vincent aime tant, et où il s'est investi pleinement pendant plus de 30 années au service de la municipalité.

L'Association des Parents d'Elèves a accueilli les livronnais à la salle des fêtes pour une vente de gâteaux. La municipalité a offert un vin d'honneur.

Jours après jours à Livron (suite)

Voyage au Pays-Basque

L'association Convergence a organisé un voyage au Pays basque avec une étape en Espagne.

Nous partîmes Cinquante et Un ce samedi ensoleillé, femmes et hommes aux âges disparates, à l'humeur taquine, les sens en alerte, prêts pour la découverte. Monsieur le Maire aussi était de la partie, ses brebis s'éparpillaient, il ne pouvait les abandonner. Se trouvaient là aussi, un président, un adjoint, une organisatrice de voyage, que du beau monde en somme.

Nous fîmes étape au Café de la Mairie à Sauveterre, avant d'arriver au magasin-musée de l'espadrille Donquichosse à Osses en Pays Basque, dans lequel nous fut contée la véritable histoire de l'espadrille. Cette « Espartina » unique en son genre, fruit de l'association harmonieuse du jute, du coton et de l'hévéa est connue dans le vaste monde. Elle a influencé la vie socio-économique de ce territoire magnifique mais si rude, durant un siècle. Elle est le symbole de la créativité, du savoir faire et de l'intelligence des femmes et des hommes de ce pays, de leur fierté aussi. Cette histoire est belle et tragique à la fois, on sort ému de ce lieu. Quelques achats d'espartinas plus tard, nous partîmes en direction d'une bergerie, située dans la même commune. Nous n'y vîmes pas le loup, mais un jeune berger basque de type moderne, avenant, sûr de lui et de l'effet qu'allait produire la dégustation de son fromage sur l'assemblée. Le moment était propice, l'heure du déjeuner approchait. Nous eûmes quand même le temps de visiter les différents ateliers de fabrication et d'affinage, et d'écouter, surtout, notre berger parler avec passion de son métier, de ses brebis, et de son fromage au goût fruité. Le discours fut convaincant car la quasi totalité de la troupe repartit avec dans sa besace un morceau du précieux produit. Avant de quitter notre hôte, Monsieur le Maire lui demanda en aparté, s'il lui arrivait d'avoir aussi quelques soucis avec ses brebis.

Et ce fût le temps du repas, à Arneguy in « Spain », village de bentas et de supermarchés, à l'architecture singulière. Le repas fut excellent, au moins inversement proportionnel à son coût, modique. Le vin aussi, on en percevait l'effet sur les pommettes rosées des dames. Après un peu de digestion et quelques emplettes, nous reprîmes le bus pour notre dernière destination, Saint-Jean- Pied- de-Port.

La ville, à l'architecture romane doit son nom à sa situation au pied du port (ou col) de Roncevaux au confluent des trois "nives" (rivières) d'Arnéguy, de Laurhibar et de Béhorléguy. Ancienne capitale politique et administrative de la Navarre, c'est aujourd'hui un centre d'échanges et d'activités culturelles et sportives basques. La commune se trouve sur la via Podensis l'un des chemins du pèlerinage de Saint Jacques de Compostelle, qui part du Puy-en-Velay et se prolonge jusqu'au col de Roncevaux. Elle est en outre sur la principale voie routière de communication avec l'Espagne (frontière à 7 km à Arnéguy). Ses édifices les plus fameux sont la citadelle, munie de quatre bastions, qui fut construite en 1625-1627, et l'église bâtie en style gothique, munie d'une nef à deux bas-côtés et d'un chœur polygonal.

La troupe s 'élança donc, en ordre dispersé à l'assaut de la ville. Le soleil était à son zénith, la température de l'air était montée en flèche. Mais il en eût fallu davantage pour faire renoncer nos pèlerins béarnais. Les plus prudents se contentèrent de la visite des ruelles et des boutiques, les plus vaillants s'attaquèrent à l'ascension de la citadelle. Une heure trente plus tard, le groupe, éreinté mais joyeux, reprenait la direction du bus. L'escapade touchait à sa fin.

Le voyage de retour fut calme, Gérard Schneider Président de l'association Convergence remercia l'assistance pour sa bonne humeur, et fit remarquer avec une certaine fierté, que pour une première, beaucoup de personnes avaient répondu à l'appel. Il remercia en particulier Gilberte Fourcade organisatrice-animatrice du voyage qui fut à l'origine de l'idée et responsable du projet. Ce voyage fut remarquablement organisé, tant sur le plan du timing que des activités et des lieux proposés. Compte tenu du succès, Gilberte en a assurément d'autres, des projets (on évoque déjà, dans les milieux autorisés, un week-end à Pékin, en ULM).

Après un dernier comptage, Monsieur le Maire fut tout à fait rassuré, toutes ses brebis étaient rentrées sans dommage à Livron.

Cinquante et un pèlerins Béarnais à Saint –Jean- Pied - de -Port

La fête de la musique

Samedi 19 juin, ce n'est pas le mauvais temps qui a découragé tous les fans de musique et les amis de l'Association des Parents d'Elèves de Hours / Livron !

Nous étions très nombreux à savourer cette soirée pleine de dynamisme et de grillades…

Ce sont d'abord les enfants de Hours et Livron qui ont ouvert le bal, avec Florine et Camille qui ont fait une superbe démonstration chacune au piano, Amélie qui a joué du djembé avec son papa, ainsi que la plupart des enfants qui ont proposé plusieurs chansons en petits groupes.

Puis les Shadocks ont assuré pour un apéro Jazz Manouche, et la soirée s'est prolongée tard dans la nuit avec les groupes rocks Narita, R&V Revival et Zolan.

Un grand merci à tous les musiciens, un vrai succès !!!

Le budget 2010

Le budget 2010 est voté. Comme les budgets antérieurs, il contribue à préserver le patrimoine communal puisque des travaux seront engagés à destination de l'église et du cimetière. On pourra regretter en revanche, le manque d'anticipation, révélé notamment par l'absence de projets structurants au sein des dépenses d'équipement.

Section fonctionnement

Les charges réelles de fonctionnement sont en hausse de 0,17 % par rapport à 2009. Les charges financières sont en diminution de 5,7% compte tenu de l'expiration d'un emprunt contracté en 1999. Le ratio Dépenses réelles de fonctionnement / population (1) est égal à 431 € pour une moyenne de la strate (communes de –500 habs) de 523 €.

DEPENSES

Chapitre	*Libellé*	*Budget N-1 (2009)*	*Restes à réaliser N-1*	*Budget 2010*
60	*Achats (1)*	*24 150*		*26 000*
61	*Services extérieurs (2)*	*13 600*		*14 500*
62	*Autres services extérieurs (3)*	*5 840*		*3 750*
63	*Impôts et taxes*	*1 422*		*1 592*
64	*Charges de personnel*	*58 861*		*62 393*
65	*Autres charges de gestion (4)*	*45 861*		*41 730*
66	*Charges financières (5)*	*7 149*		*6 744*
67	*Charges exceptionnelles*			
022	*Dépenses imprévues*	*11 254*		*11 753*
023	*Virement à la section d'investissement (6)*	***94 321***		***69 929***
Total des dépenses de fonctionnement		***262 458***		***238 391***

(1) Eau, Assainissement,EDF, Carburant, Cantine, fournitures bureau
(2) Entretien bâtiments, voies & réseaux, petit matériel, Assurances, Documentation
(3) Fêtes & cérémonies, Frais d'affranchissement, Téléphone
(4) Indemnités élus, Contingent incendie, Charges intercommunales, Subventions
(5) Remboursement des Intêrets de la dette
(6) Autofinancement prévisionnel dégagé au profit de la section d'investissement

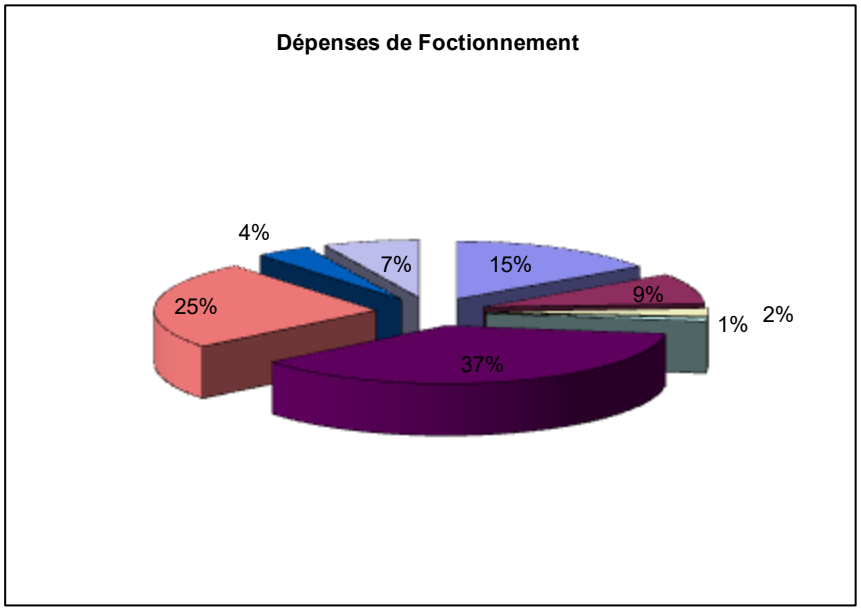

Les produits réels de fonctionnement sont en augmentation de 10,4%. Les dotations diminuent de 3,4%. Le produit des 4 taxes locales s'accroît de 6,40%. Ceci est dû à l'augmentation des bases d'imposition, les taux restant identiques à 2009. Le ratio Recettes réelles de fonctionnement / population (1) est égal à 501 € pour une moyenne de la Strate (communes de – 500 habs) de 688 €.

La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement). Elle est calculée par la différence entre les produits réels de fonctionnement (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles.

La CAF d'un montant de 69 929 € a diminué en 2010 de 25,80 % par rapport à 2009. Elle représente 36 % des produits de fonctionnement. La CAF nette de 53 842 € (CAF brute – remboursement du capital des emprunts) est suffisante pour réaliser une grande partie du programme d'investissement. Un recours à l'emprunt ne sera pas nécessaire pour cet exercice.

RECETTES

Chapitre	***Libellé***	***Budget N-1 (2009)***	***Restes à réaliser N-1***	***Budget 2010***
70	*Produits des services (1)*	*9 255*		*12 040*
73	*Impôts et taxes*	*79 192*		*84 304*
74	*Dotations et participations*	*73 036*		*70 510*
75	*Autres produits de gestion courante (2)*	*8 639*		*8 400*
76	*Produits financiers*			
77	*Produits exceptionnels*			
013	*Atténuations de charges (3)*	*7 923*		*20 680*
002	*Excédent reporté (4)*	***84 413***		***42 457***
Total des recettes de fonctionnement		***262 458***		***238 391***

(1) Cantine, Garderie, Vide-grenier
(2) Loyers Presbytère, Location salle des fêtes
(3) Remboursement CNASEA CAE (Contrat d'Accompagnement à l'Emploi)
(4) Excédent reporté de l'exercice N-1

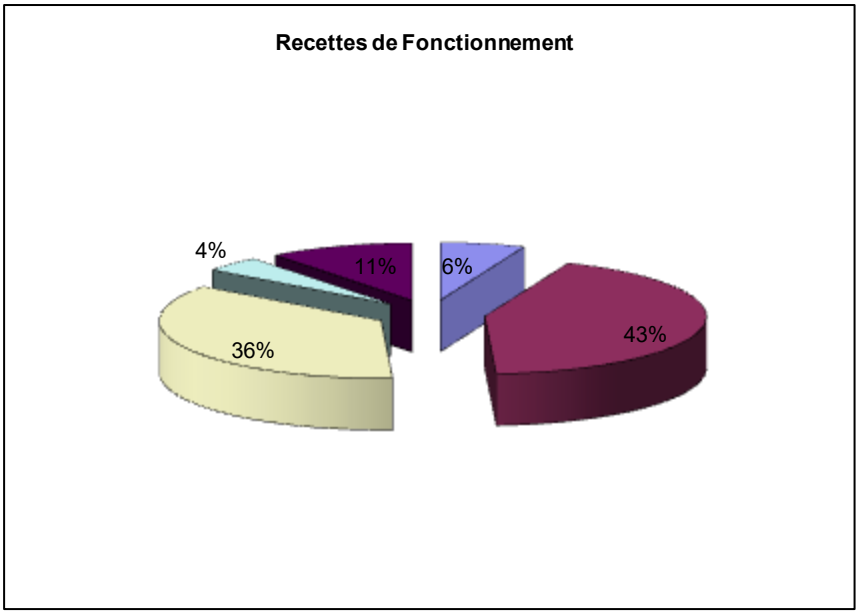

Le budget 2010 (suite)

Section investissement

L'ensemble des dépenses d'investissement s'apparente à des emplois (dépenses d'équipement, remboursements de dettes). Parallèlement, l'ensemble des moyens financiers dont dispose la commune constitue des ressources (CAF, plus-values de cession, dotations et subventions, emprunts). Le solde entre le total des ressources et le total des emplois représente la variation du fonds de roulement (il n'en sera pas fait état ici).

DEPENSES

Chapitre	*Libellé*	*Budget N-1 (2009)*	*Restes à réaliser N-1*	*Budget 2010*
16	*Emprunts et dettes assimilés (1)*	*18 657*		*16 087*
20	*Immobilisations incorporelles*	*2 200*		*3 000*
21	*Imobilisations corporelles (2)*	*22 221*		*16 210*
23	*Immobilisations en cours (2)*	*176 389*	*3 798*	*110 000*
001	*Déficit d'investissement N-1*			
020	*Dépenses imprévues*	*9 669*		*9 380*
Total des dépenses d'investissement		***229 136***	***3 798***	***154 677***
Total des Restes à réaliser (RAR) + budget 2010			***158 475***	

(1) Remboursement du capital de la dette
(2) Cf Section d'investissement avec présentation par opérations

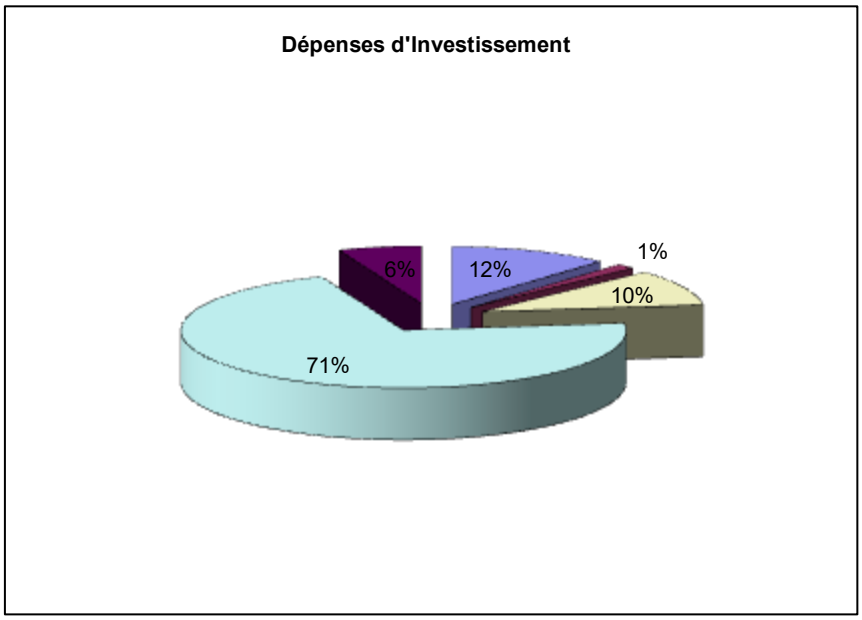

Le financement disponible représente le total des ressources (hors emprunts) dont dispose la collectivité pour investir, après avoir payé ses charges et remboursé ses dettes. L'excédent dégagé en fonctionnement doit permettre de payer notamment les remboursements de la dette. Ce financement disponible, qui correspond à la capacité d'autofinancement nette à laquelle s'ajoutent les autres ressources d'investissement, FCTVA, subventions, s'est élevé à 142 388 €, en diminution de 7 % par rapport à 2009.

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 133 008 € dont 3798 € de Restes à réaliser 2009. Elles sont en diminution de 33,60% par rapport à 2009, mais ne reflètent pas la réalité. Le financement disponible couvre la totalité des dépenses.

RECETTES

Chapitre	*Libellé*	*Budget N-1 (2009)*	*Restes à réaliser N-1*	*Budget 2010*
10222	*Fonds de compensation de la TVA*	*14 166*		*26 613*
1068	*Affectation de résultat N-1*	*48 922*		
13	*Subventions d'investissement (1)*	*43 202*	*3 798*	*58 135*
16	*Emprunts et dettes assimilées (2)*	*20 000*		
001	*Excédent d'investissement N-1*	***8 525***		
021	*Virement de la section de fonctionnement*	***94 321***		***69 929***
Total des recettes d'investissement		***229 136***	***3 798***	***154 677***

(1) Subvention CG64 voirie, Salle des fêtes
(2) Prévision emprunt salle des fêtes

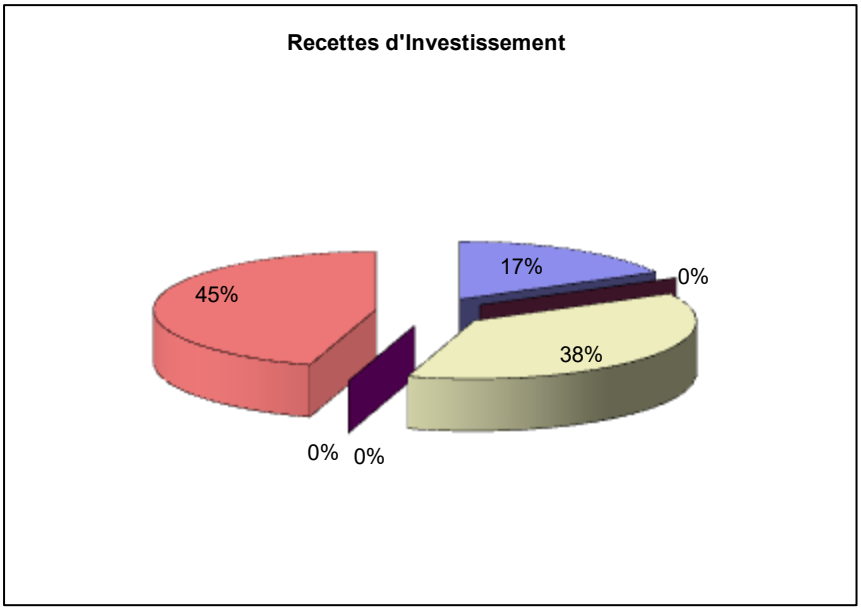

SECTION D'INVESTISSEMENT

Présentation par opérations

Opération	*Libellé*	*Dépenses*	*Recettes*
	Virement de la section de fonctionnement (RI 021)		*69 929*
	Opérations financières (DI 16 - RI 1022, 1068, 001)	*16 087*	*26 613*
	Dépenses imprévues (DI 020)	*9 380*	
N° 28	*Voirie 2009 (DI 23 - RI 13)*	*2 386*	*10 902*
N° 29	*Remise aux normes salles des fêtes 2009 (RI 13)*		*33 252*
N° 30	*Petit matériel service technique (DI 21)*	*3 610*	
N° 31	*Subvention électrification (DI 20)*	*3 000*	
N° 32	*Travaux éclairage public (DI 23)*	*1 412*	
N° 33	*Voirie 2010 (DI 23- RI 13)*	*37 200*	*12 028*
N° 34	*Travaux salle des fêtes (DI 23)*	*1 000*	
N° 35	*Travaux église (DI 23- RI 13)*	*33 300*	*5 751*
N° 36	*Abri vélo école (DI 23)*	*2 500*	
N° 37	*Travaux école et mairie (DI 23)*	*1 000*	
N° 38	*Travaux cimetière (DI21, 23)*	*25 000*	
N° 39	*Travaux Bernès-Cambot (DI 23)*	*17 000*	
N° 40	*Aire de jeux (DI 21)*	*5 600*	
Total opérations d'investissement		***158 475***	***158 475***

Le budget 2010 (suite)

Le produit des impôts locaux augmente de 6,84 % en 2010. Il passe ainsi de 74 692 € à 79 804 €, soit 204 € par habitant. Les marges de manoeuvre reposent sur le dynamisme des bases d'imposition (pour rappel, les bases sont notifiées par les services des impôts). Les taux restent inchangés et sont inférieurs aux moyennes départementale et nationale.

CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellé	*Bases notifiées 2009*	*% Variation des bases N-1*	*Taux appliqués par décision du CM*	*% Variation de taux N-1*	*Produit voté par le CM*	*% Variation du produit N-1*
Taxe d'habitation	*383 000*	*6,89*	*8,85*	*0*	*33 896*	*6,89*
TFPB	*255 200*	*22,34*	*8,28*	*0*	*18 647*	*7,96*
TFPNB	*21 000*	*1,45*	*31,43*	*0*	*6 600*	*1,44*
Compensation – relais TP	*109 200*	*7,58*	*18,92*	*0*	*20 661*	*7,58*
TOTAL	***768 400***				***79 804***	

Produit fiscal 2010	*79 804*
Allocations compensatrices	*6101*
Produit fiscal attendu 2010	***85 905***

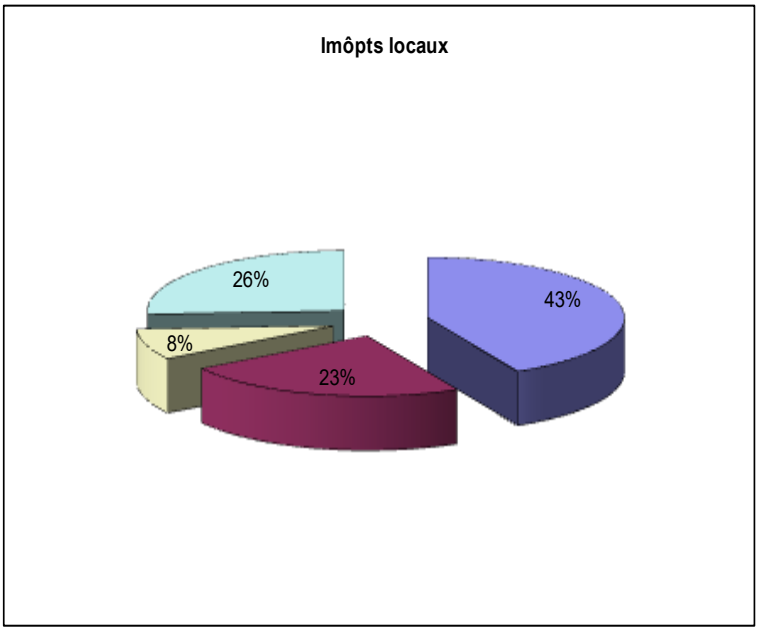

Le ratio Encours Dette / Population (1) s'élève à 418 € pour une moyenne de la Strate de 462 €. Le Ratio Annuité Dette / Population (1) est égal à 61 € pour une moyenne de la Strate de 75 €. Le niveau d'endettement (Encours de la dette / produits de fonctionnement) s'élève à 0,93, encore supérieur à la moyenne de la strate 0,67, mais en diminution par rapport à 2009. Le ratio Encours de la dette / CAF détermine le nombre d'années d'autofinancement nécessaires au remboursement de la dette. Ce ratio s'élève à 2,34 pour 2010 contre 2,25 en 2009.

ETAT DE LA DETTE AU 31/12/2009

Désignation	*Libellé*	*Début*	*Durée (année)*	*Taux (%)*	*Échéance*	*Captital emprunté (€)*	*Annuité (€)*	*Encours (€)*
2000-1	*Remembrement (2ème par-*	*2000*	*10*	*5,26*	*01/06/2010*	*22 867,35*	*2 945,52*	*1 067,20*
2000-2	*Voirie*	*2000*	*12*	*5,60*	*25/12/2012*	*22 867,35*	*2 621,40*	*6 752,68*
2001-1	*Voirie*	*2001*	*12*	*4,99*	*18/12/2013*	*22 867,00*	*2 578,52*	*8 625,34*
2004-1	*Ecole & Mairie*	*2004*	*20*	*3,83*	*05/12/2024*	*101 000,00*	*7 251,68*	*78 887,25*
2007-1	*Hangar & Atelier*	*2007*	*15*	*4,36*	*05/06/2022*	*50 000,00*	*4 610,99*	*41 515,88*
2007-2	*Voirie*	*2007*	*10*	*4,28*	*05/09/2017*	*11 000,00*	*1 375,17*	*8 385,10*
2009-1	*Salle des Fêtes*	*2009*	*10*	*3,51*	*26/04/2019*	*20 000,00*	*2 408,42*	*18 394,39*
							23	***163 627,84***

Population = 391 habs (Insee 2006) = Strate des Communnes de -500 habs.
*Ratio Encours Dette / Population (€) = **418** - Moyenne de la Strate (€) = **462***
*Ratio Annuité Dette / Population (€) = **61** - Moyenne de la Strate (€) = **75***